



30/09/2010

Valais : Chasse

VALAIS : Chasse haute terminée

30 septembre 2010

PREMIER BILAN Les résultats de la chasse haute s'avèrent légèrement supérieurs à l'an dernier et sont proches des prévisions émises par le Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF).



Seul bémol: le prélèvement des cerfs mâles est légèrement inférieur aux objectifs. En outre, seuls trois sangliers ont été abattus jusqu'ici pour l'ensemble du canton. Le **Service cantonal de la chasse** se dit globalement satisfait de ces résultats et salue tout particulièrement l'attitude responsable des chasseurs.

Pour le cerf, les objectifs 2010 visaient un prélèvement d'environ 1450 bêtes, dont une moitié de femelles (biches et faons femelles). Avec 1314 animaux tirés dont 730 femelles, sur ce plan les résultats

escomptés sont atteints, car c'est la régulation des femelles qui est déterminante.

Pas de chasse spéciale. Que le tir des mâles soit resté inférieur à la planification n'est pas réellement préoccupant pour le SCPF. Ce service n'estime donc pas nécessaire d'organiser une chasse spéciale. Le succès mitigé de cette chasse aux cerfs peut sans doute s'expliquer par la précocité de l'ouverture le 13 septembre, alors que les prémices du rut ne se sont pas encore manifestées.

«L'agitation des mâles n'est pas très grande et bon nombre d'entre eux sont restés à couvert, hors de portée des chasseurs.» Néanmoins, entre 2009 et 2010 les prélèvements opérés sont tous en légère progression. «Ce constat laisse augurer d'une stabilité des populations de gibier et ceci conforte la pertinence des méthodes de régulation retenues en 2006, lors de l'adoption de l'arrêté quinquennal», ajoute le SCPF.

Chamois et chevreuil. Chez le chamois, la régulation a porté sur 2706 bêtes, soit 1184 abattus dans le Haut-Valais et 1522 dans le Valais romand. Ceci signifie une hausse de 110 unités par rapport à la saison 2009, principalement dans le haut du canton. Pour le chevreuil, le prélèvement des chevrettes s'élève à 397 unités (+45).

Le Service de la chasse relève que les prélèvements de chamois et de chevrettes restent inférieurs aux valeurs moyennes des cinq années précédentes. «Ceci donne à penser que la nature n'a pas encore tout à fait absorbé les séquelles de l'extrême rigueur de l'hiver 2008-2009. S'agissant du chevreuil, une appréciation plus fine pourra intervenir à la fin de la chasse basse, lorsque les prélèvements de brocards seront connus», note le SCPF.

La chasse haute qui concerne chamois, cerf, marmotte, sanglier et chevrette (femelle du chevreuil) a eu lieu du 13 au 25 septembre. La chasse basse débute le 28 septembre et prend fin le 16 octobre pour le chevreuil, mais se prolonge jusqu'au 20 novembre pour les autres espèces non déjà citées. GB/c